



Association des Diplômé-e-s de l'Institut de Hautes Etudes en Administration Publique (AD-IDHEAP)
Bâtiment IDHEAP CH-1015 Lausanne Tél. +41 (0)21 692 68 00 e-mail: adidheap@unil.ch

Conditions d'adhésion et de participation

Adhésion :

L'AD-IDHEAP regroupe les diplômé-e-s de l'IDHEAP, les professeurs et collaborateurs scientifiques ainsi que les personnes ayant suivi un enseignement d'au moins un trimestre.

Les Diplômés (titulaires d'un Master of Advanced Studies en administration publique MPA, d'un Master en management et politique publics PMP, d'un Certificat exécutif en management et administration publique CEMAP, d'un doctorat en administration publique, d'un International Master of Public Administration) la qualité de membre s'acquiert le jour et par la remise de leur diplôme. Cette information leur est remise formellement par courrier postal après la remise du diplôme.

Les professeurs et les collaborateurs scientifiques de l'IDHEAP ainsi que les personnes ayant suivi un enseignement d'au moins un trimestre peuvent, à titre exceptionnel, être admis en qualité de membres associés et doivent remplir une demande d'adhésion.

La démission se fait sous la forme écrite, par courrier postal adressé au Comité

La qualité de membre se perd lorsque la cotisation n'est pas versée deux ans de suite, malgré rappel.

L'admission et la réadmission d'un membre peuvent se faire à sa demande écrite, le cas échéant avec le paiement des arriérés de deux ans de cotisation au plus. Le Comité statue sur la demande.

La cotisation annuelle s'élève à CHF 100.- selon décision de la dernière assemblée générale.

Rencontres régionales :

Membres de l'AD-IDHEAP : la participation à l'ensemble de la manifestation est libre pour les membres cotisants dans le cadre d'un "crédit-stamm" annuel qui comprend la participation sans frais à un maximum de trois rencontres régionales par année organisées par l'AD-IDHEAP. Pour les membres ayant déjà utilisé leur "crédit-stamm", la participation fait l'objet d'une contribution de CHF 40.-

Non-membres de l'AD-IDHEAP : la participation fait l'objet d'une contribution de CHF 40.- et une autorisation par le comité dans la limite des places disponibles.

En cas d'annulation après le délai d'inscription, la contribution de CHF 40.- est due pour toute annulation (non-membres et membres AD-IDHEAP, y compris dans le cadre du "crédit-stamm"). Cas de force majeure réservés.

Repas semestriel :

La participation aux repas est ouverte à tous les membres et chacun s'acquitte du montant de son repas.

Voyage annuel :

Le prix du voyage annuel est fixé en fonction de la destination. La finance pour les membres correspond à un prix coûtant réduit comprenant une petite participation de l'association, les non-membres s'acquittent du prix coûtant qui inclut les frais administratifs et organisationnels.

Le voyage est destiné prioritairement aux membres, les non-membres peuvent s'inscrire en fonction des places disponibles.

Coordonnées bancaires :

Pour le paiement de votre cotisation et participation :

La Poste Suisse
IBAN CH62 0900 0000 1778 1099 1
BIC : POFICHBEXXX
Association des diplômés de l'IDHEAP
Quartier Mouline
Bâtiment IDHEAP
1015 Lausanne

A noter que le paiement de la cotisation ne donne pas droit à l'adhésion, qui ne peut être formalisée que par la correspondance aux critères d'admission à l'association.